

## **Algérie : bilan de politique de développement agricole et rurale.**

**Slimane BEDRANI<sup>\*</sup>, Amel BOUZID<sup>♥</sup>**

La stratégie de développement mise en œuvre au lendemain de l'indépendance fixait des rôles précis à l'agriculture et à l'industrie. Dans un premier temps, le rôle de l'agriculture est d'occuper la main-d'œuvre excédentaire dans l'économie tout en augmentant ses productions pour fournir aux travailleurs des industries naissantes de la nourriture à bas prix afin de favoriser l'accumulation du capital. Dans une seconde étape, avec le développement industriel qui s'approfondit, l'agriculture perd son premier rôle (occupation de la main-d'œuvre excédentaire – qui aura été absorbée par l'industrialisation) mais conserve le rôle de fournir les biens salaires alimentaires à bas prix tout en participant au développement industriel d'une part en approvisionnant les IAA, d'autre part en étant un débouché pour les produits industriels (biens et services destinés à l'accroissement de la productivité agricole). Après plus d'un demi-siècle d'indépendance, cette stratégie s'est-elle réalisée ? Si non, pourquoi ? C'est l'objet de ce papier que de tenter de répondre à ces deux questions.

---

<sup>\*</sup> Professeur à l'INA, Directeur de recherche au CREAD (Alger)

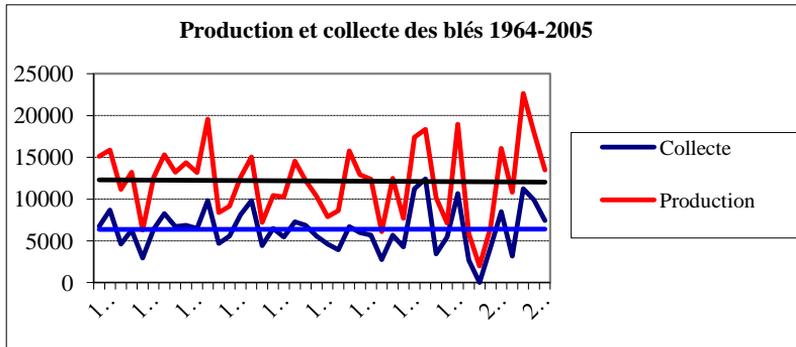
<sup>♥</sup> Chercheur au CREAD (Alger)

## **1. La stratégie ne s'est que partiellement réalisée**

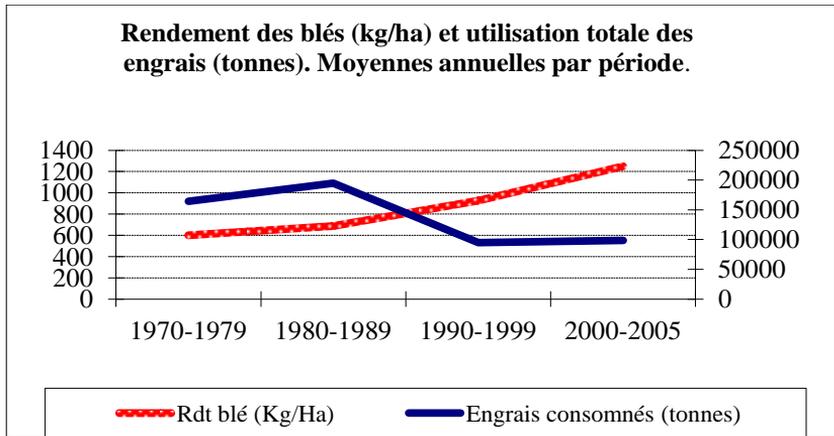
### **1.1. Production agricole : une croissance lente et encore fortement dépendante des conditions climatiques**

Le taux de croissance annuel moyen de la production agricole depuis l'indépendance n'est que de 2,15 % (cf. tableau). Il est donc inférieur au taux de croissance de la population durant la même période (2,7%), ce qui signifie que la production agricole par tête d'habitant a baissé. Cependant, après avoir connu des taux de croissance annuels moyens négatifs dans les années soixante et soixante dix, la production agricole s'est améliorée depuis les années quatre vingt en atteignant des taux de croissance positifs mais encore modestes durant les années quatre vingt et quatre vingt dix. Le taux de croissance de plus de 7 % pour la période 2000-2006 semble largement surestimé, même si on peut aisément admettre que le plan national de développement de l'agriculture (PNDA) lancé en 2000 a entraîné une certaine croissance des productions agricoles. Il est en effet impossible que le taux de croissance des céréales bondisse brusquement de 2 % à 44 % en moyenne annuelle entre la période 1990-1999 et la période 2000-2006. Entre les deux périodes, les conditions climatiques n'ont pas fondamentalement changé et rien ne permet d'admettre que les techniques de cultures aient évolué de façon significative. Un autre indice qui permet d'affirmer que la production céréalière est restée modeste est l'évolution des quantités de céréales collectées par l'OAIC. Cette quantité doit approximativement évoluer proportionnellement à la production. Or, on voit que la croissance des quantités collectées est beaucoup moins rapide que celles des quantités produites. Le graphique ci-dessous établi sur la base des données du Ministère de

l'agriculture montre clairement qu'en moyenne des blés a stagné depuis l'indépendance.



Enfin, le dernier indice permettant d'affirmer une estimation fautive de l'augmentation des productions peut être trouvé dans la comparaison des évolutions de l'utilisation des engrais et des rendements. En effet, on ne peut pas comprendre comment on pourrait atteindre les niveaux de rendements indiqués par les statistiques officielles compte tenu de la forte baisse de l'utilisation des engrais au cours de ces périodes par rapport aux années soixante dix et quatre vingt et compte tenu de la persistance de la succession des mauvaises années climatiques durant ces périodes (cf. graphique ci-dessous).



Deux remarques importantes sont encore à faire sur l'évolution des productions agricoles. La première concerne l'évolution inverse des cultures et de l'élevage : la croissance des cultures est faible pendant une quarantaine d'année puis décolle brusquement dans les années 2000. C'est l'inverse pour l'élevage. Or, l'élevage est une composante essentielle dans l'agriculture parce que, d'une part, il est moins soumis aux aléas climatiques que les cultures, d'autre part il est important pour la fertilisation des terres par sa production d'engrais organiques.

La deuxième remarque est la persistance de la soumission de la production aux aléas climatiques. Ce phénomène est particulièrement visible dans la fluctuation de la production des céréales (cf. graphique ci-dessous). Cette soumission est le signe de la faible modernisation de l'agriculture, modernisation qui doit se traduire principalement par la généralisation de techniques agricoles capables de combattre les effets de l'irrégularité de la pluviométrie et le stress hydrique.

### Taux de croissance annuel moyen de la production

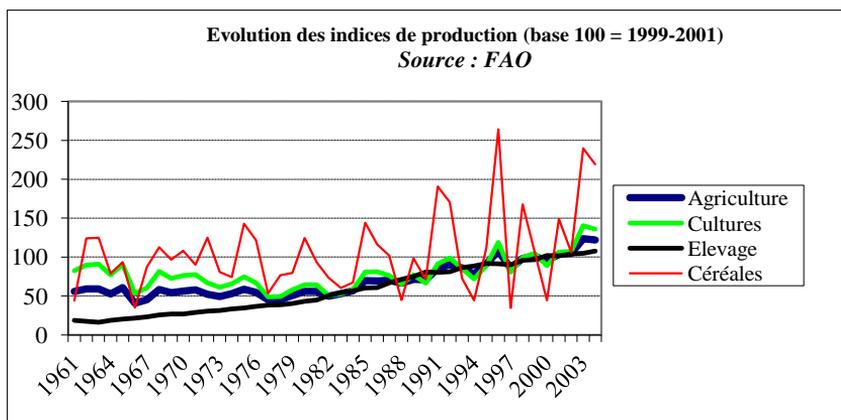
	61-69	70-79	80-89	90-99	2000-2006	1961-2006
Agriculture	-1,59%	-1,80%	3,83%	2,91%	7,12%	2,15%
Cultures	-3,25%	-4,07%	3,34%	3,03%	11,94%	1,00%
Elevage	5,90%	4,55%	6,30%	2,19%	1,39%	4,72%
Céréales	2,22%	-3,73%	-1,74%	-0,26%	44,33%	0,92%

Source : Calculé à partir des indices de production de la FAO

### Tableau. Blé : Taux de croissance annuel moyen des productions pour différentes périodes (en %)

	1970-2005	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2005
Algérie	1,5%	3,1%	2,9%	7,7%	25,9%
Maroc	1,5%	0,0%	8,8%	-5,5%	17,1%
Tunisie	3,4%	3,1%	-7,6%	2,3%	14,7%
Espagne	1,8%	1,0%	2,9%	0,3%	4,5%
France	3,1%	4,9%	3,2%	1,1%	-0,3%

Source : Calculé à partir des indices de production de la FAO



La comparaison avec les autres pays montre que l'Algérie réalise un taux de croissance inférieur à ceux de la Tunisie et au Maroc pour la période 1961-2004 (cf.

tableau), le rattrapage semblant se faire au cours des dernières années.

**Tableau. Comparaison des taux de croissance de la production agricole dans différents pays**

	1961-1969	1970-1971	1980-1989	1990-1999	00-04	61-04
Algérie	-1,4%	-1,3%	4,5%	2,5%	7,0%	2,1%
France	1,4%	1,1%	0,7%	1,0%	-0,2%	1,0%
Maroc	4,8%	1,1%	6,6%	1,6%	9,3%	2,8%
Espagne	2,3%	3,1%	1,7%	1,7%	2,2%	2,2%
Tunisie	-0,4%	2,6%	1,8%	2,1%	6,0%	3,0%

*Source : Calculé à partir des indices de production de la FAO*

### **1.1. Des rendements faibles par rapport aux potentialités et aux pays voisins**

Avec des superficies cultivables relativement faibles par rapport à la superficie totale du pays et par rapport à l'importance de la population et de sa demande alimentaire croissante, l'Algérie se devait d'avoir une politique énergique en matière d'accroissement des rendements. Or, il apparaît que les rendements sont restés durablement faibles, largement dépassés par ceux des pays voisins durant toute la période 1970-2000 et bien inférieurs à ceux de pays du Nord de la Méditerranée comme la France et l'Espagne (cf. tableau 1). Globalement pour la période 1970-2005, le rendement des céréales sur une base 100 en Algérie est de 139 au Maroc et 142 en Tunisie, pays à climat relativement similaire. Le rendement moyen des céréales en France pour toute la période 1970-2005 est égal à sept fois le rendement en Algérie, celui du Maroc à 1,39 fois, celui de la Tunisie 1,42 fois. Le taux de croissance annuel moyen du rendement des céréales a été relativement élevé durant la période 1990-1999 et surtout la période 2000-2005 (cf. tableau 2).

**Tableau 1. Céréales : comparaison des rendements moyens annuels par période (rendement Algérie = 100)**

	1970-2005	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2005
<b>Rendement annuel moyen (rendement Algérie = 100)</b>					
Algérie	100	100	100	100	100
Maroc	139	162	177	129	103
Tunisie	142	134	147	150	137
Espagne	254	243	308	249	214
France	701	711	822	731	560
<b>Taux de croissance annuel moyen des rendements</b>					
Algérie	2,6%	1,3%	0,8%	5,9%	10,4%
Maroc	0,2%	1,4%	3,9%	-5,4%	16,6%
Tunisie	3,2%	1,1%	3,3%	1,2%	7,6%
Espagne	1,3%	4,0%	0,5%	2,0%	12,0%
France	2,1%	3,7%	2,2%	1,2%	-0,4%

*Source : calculé d'après les données de la FAO*

Pour ce qui est des cultures irriguées, les rendements de la pomme de terre et de la tomate s'avèrent aussi généralement relativement faibles par rapport à ceux des pays voisins (cf. tableaux 3 et 4) et encore plus par comparaison avec la France ou l'Espagne

**Tableau 3. Pomme de terre : comparaison des rendements moyens annuels par période**

	1970-2005	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2005
<b>Rendement annuel moyen (rendement Algérie = 100)</b>					
Algérie	100	100	100	100	100
Maroc	156	189	208	144	114
Tunisie	115	144	157	111	74
Espagne	181	216	219	171	144
France	305	365	403	290	220
<b>Taux de croissance annuel moyen des rendements</b>					
Algérie	2,8%	1,1%	0,8%	3,5%	5,4%
Maroc	3,1%	6,6%	3,1%	3,4%	7,0%
Tunisie	2,8%	2,0%	3,3%	3,6%	1,3%
Espagne	2,8%	3,7%	2,6%	3,3%	1,4%

France	4,9%	3,7%	3,8%	4,5%	6,3%
--------	------	------	------	------	------

Source : calculé d'après les données de la FAO

**Tableau 4. Tomate : comparaison des rendements moyens annuels par période (rendement Algérie = 100)**

	1970-2005	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2005
<b>Rendement annuel moyen (rendement Algérie = 100)</b>					
Algérie	100	100	100	100	100
Maroc	271	327	281	248	251
Tunisie	167	168	179	148	184
Espagne	328	323	347	326	317
France	509	394	572	547	667
<b>Taux de croissance annuel moyen des rendements</b>					
Algérie	2,6%	1,3%	0,8%	5,9%	10,4%
Maroc	0,2%	1,4%	3,9%	-5,4%	16,6%
Tunisie	3,2%	1,1%	3,3%	1,2%	7,6%
Espagne	1,3%	4,0%	0,5%	2,0%	12,0%
France	2,1%	3,7%	2,2%	1,2%	-0,4%

Source : calculé d'après les données de la FAO

### **1.1. Agro-alimentaire : des importations en croissance, des exportations dérisoires**

Contrairement aux productions agricoles dont la fiabilité est incertaine, les chiffres des importations et exportations sont relativement fiables du fait de leur enregistrement par les services douaniers pour des raisons fiscales. Pour presque l'ensemble des produits alimentaires, la croissance des importations a été très forte ainsi que le montre le tableau ci-dessous. Cette croissance s'explique principalement d'une part par la croissance de la population, d'autre part par la hausse du niveau de vie moyen.

**Tableau Importations annuelles moyennes (en quantité) par période (base 100 = période 1970-1979)**

	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2005
Blé	100	238	285	370
Orge	100	258	269	219
Maïs	100	827	1561	2391
Pommes de terre	100	178	109	107
Sucre & Edulcorants	100	197	216	829
Légumineuses	100	283	389	467
Banane	100	57	31	1385
Viande de Bovins	100	392	429	1082
Viande d'Ovins/Caprins	100	1480	340	1320
Lait (Excl beurre)	100	318	435	486
Poisson & Fruits de Mer	100	480	36	61
Graisse et huile	100	233	256	167
Sucre	100	200	216	149

*Source : calculé d'après les données de la FAO*

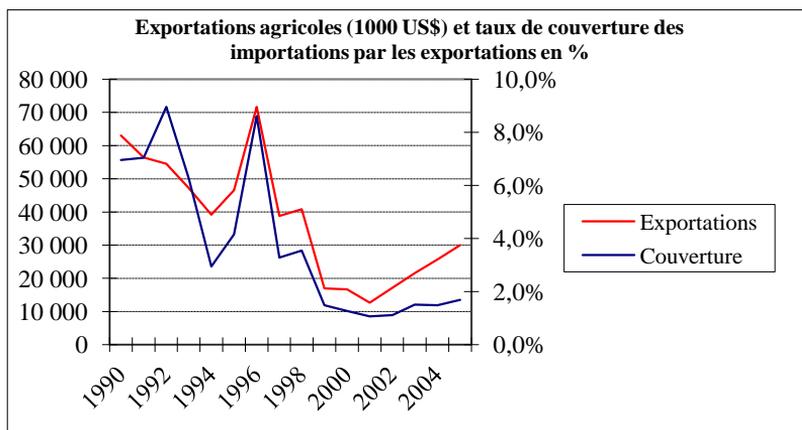
Pour ce qui est des exportations de produits agricoles, elles ont fortement diminué dès les années soixante par rapport à la fin de la période coloniale. Dès les années soixante dix, la politique suivie visant alors plutôt l'approvisionnement suffisant du marché intérieur que l'accroissement des exportations. Les exportations des principaux produits alimentaires ont toutes chuté entre 1970-1979 et 1990-1999 et sont restées très faibles au cours de la période 2000-2005 (sauf les légumes) (cf. tableau). En valeur, les exportations ont fortement diminué et ne couvrent que de façon très marginale les importations (cf. graphique ci-dessous).

**Tableau. Evolution des exportations indice base 100 période 70-79 (moyenne annuelle par période).**

	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2005
Pommes de terre	100	14	5	7
Légumineuses	100	0	4	10

Légumes	100	5	76	101
Olives	100	11	3	65
Fruits	100	6	11	13
Agrumes	100	4	1	0
Datte	100	4	1	0
Raisin	100	0	0	9
Poisson	100	7	30	80

*Source : calculé d'après les données de la FAO*



### **1.1. Consommation alimentaire: en nette progression quantitative**

En termes quantitatifs, la consommation alimentaire par tête d'habitant a progressé de façon significative puisqu'elle a augmenté de 46 % entre les périodes 1970-1979 et 2000-2005, étant désormais presque au niveau de celle de l'Espagne. S'étant accrue de façon relativement forte au cours de la décennie 1970-1979 - qui a été une période de croissance économique forte soutenue par la première grande hausse des prix des hydrocarbures (1973) – le rythme de la croissance de la ration alimentaire par tête a fortement baissé la décennie suivante et est même devenu négatif au cours de la période 1990-1999, période marquée par la chute des prix pétroliers, la politique

d'ajustement structurel à partir de 1994 et les événements terroristes qui ont ensanglantés le pays.

**Consommation en kilocalories par personne et par jour (en moyenne annuelle)**

	KiloCalorParPersParJour				Taux de croissance			
	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2005	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2005
Algérie	2 125	2 724	2887	3113	3,71%	0,89%	-0,20%	0,03%
Maroc	2 621	2 862	3161	3318	2,14%	1,93%	0,20%	0,03%
Tunisie	2 573	2 982	3021	3170	2,01%	1,63%	0,20%	2,00%
Espagne	2 946	3 125	3362	3241	2,42%	0,93%	0,90%	-1,10%
France	3 312	3 474	3631	3632	0,46%	1,08	0,03%	-1,00%

*Source : calculé d'après les données de la FAO*

Malgré l'augmentation quantitative de la ration alimentaire, la structure de la consommation globale en Algérie reste encore celle d'un pays pauvre. En effet, la dernière enquête sur le budget des ménages (ONS, 2000) montre que le poste "Alimentation-Boissons-Tabacs" accapare encore 45,1 % du budget moyen, ce taux étant de 53,3 % pour le décile inférieur et de 40,6 % pour le décile supérieur, à comparer au taux de 15,1 % constaté en France en 2006 <sup>1</sup>, à celui de 15,8 % pour la Belgique en 1999 <sup>2</sup> et à celui de 20 % en Espagne pour 1993 <sup>3</sup>. Cependant, cette faible différence entre ces deux déciles incite à penser que les estimations sont sujettes à caution. Il est très probable que les ménages des déciles supérieurs aient sous estimés leurs consommations non alimentaires.

Quand on considère la structure de la ration alimentaire exprimée en kilocalories, il apparaît également que l'Algérie (comme ses deux voisins) a une structure de pays pauvre. La consommation des céréales est largement prédominante (cf. tableau) même s'il y a de ce point de vue une légère amélioration pour l'Algérie et la Tunisie. On reste loin des standards européens.

**Tableau. Structure de la ration alimentaire moyenne**

	Algérie		Maroc		Tunisie		Espagne		France	
	1990	2005	1990	2005	1990	2005	1990	2005	1990	2005
<b>Céréales</b>	60,5	59,4	66,8	66,4	62,5	56,8	28,5	26,7	27,2	29,7
<b>roduits animaux</b>	11,6	10,0	7,0	6,4	9,2	9,9	28,2	32,4	35,7	32,7
<b>Lég +Fruits</b>	3,3	4,9	3,9	4,9	4,9	5,0	10,4	8,0	7,8	7,3
<b>Huile</b>	10,8	10,6	6,7	6,7	9,3	9,8	10,7	11,0	8,8	10,1
<b>Autres</b>	13,8	15,2	15,6	15,6	14,1	18,5	22,1	21,9	20,5	20,1
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

*Source : Calculé d'après les données de la FAO*

### **1.1. Couverture de la consommation alimentaire par la production : l'accroissement du déficit.**

L'Algérie est un pays structurellement déficitaire en produits alimentaires. Ainsi, d'après les données de la FAO, pour ce qui est des blés, aliment de base de la population, la production nationale n'a couvert que 34 % de la consommation en moyenne annuelle pour la période 2000-2005. Cette part était de 49 % pour la période 1970-1979, 25 % pour la période 1980-1989 et 30 % pour la période 1990-1999.

Pour le lait, la production nationale ne couvre que 50 % de la consommation en moyenne annuelle pour la période 2000-2005, cette part ayant été de 61 % durant la période 1970-1979.

Pour les viandes et les œufs, les taux de couverture sont plus importants. Mais ils cachent le fait que l'essentiel des aliments destinés à l'aviculture est importé ainsi qu'une bonne partie de ceux destinés à la complémentation des petits ruminants (ovins).

**Tableau. Couverture de la consommation par la production (en%)**

	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2005
<b>Viande bovine</b>	90	100	87	86
<b>Viande ovine</b>	100	130	99	97

<b>Viande poulet</b>	100	142	100	139
<b>Œufs</b>	56	63	119	116
<b>Miel</b>	46	100	89	92
<b>Lait</b>	61	41	44	50
<b>Poisson</b>	123	75	97	89

## **1.2. Niveau de vie et pauvreté : l'écart persiste entre urbains et ruraux malgré une amélioration générale**

La prévalence de la pauvreté en Algérie demeure relativement importante.

S'il est vrai que l'indice de développement humain calculé par le PNUD pour l'Algérie s'est amélioré en passant de 0,650 en 1990 à 0,728 en 2004, il n'en demeure pas moins que le pays n'est placé qu'au 102<sup>ème</sup> rang sur les 176 pays concernés par le classement <sup>4</sup>.

La lutte contre la pauvreté doit avoir pour résultat principal la baisse du taux de chômage. De ce point de vue, la forte diminution du taux de chômage – lequel, après avoir culminé à plus de 29,5 % en 2000, serait tombé à 15,3 % en 2005 et à 12,3 % en 2006 - avancée par les statistiques officielles est sujette à des contestations diverses (Lakhdar, 2007). On peut cependant admettre l'existence de la tendance à la baisse <sup>5</sup>. Cependant, l'effet positif de la baisse de ce taux est atténué par le caractère précaire des emplois créés et la faible utilité économique de certains d'entre eux <sup>6</sup> comme les emplois salariés "d'initiative locale" (ESIL), les emplois qui font l'objet du versement de l'indemnité pour activités d'intérêt général (IAIG), les emplois issus de "contrat plein emploi" (CPE), les emplois créés par le "travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'oeuvre" (TUP-HIMO) (cf. tableau ci-dessous). Le BIT souligne à propos de l'Algérie qu'en

2000, 50 % des salariés avaient le statut de permanent alors qu'en 2005 cette proportion s'est réduite à 38%<sup>7</sup>.

Globalement, on peut affirmer que les résultats atteints en matière de développement et de lutte contre la pauvreté restent insuffisants quinze années après l'application du plan d'ajustement structurel (PAS). Les experts de la Banque mondiale estiment, en effet, "qu'il reste beaucoup à faire pour assurer une croissance rapide et durable, avec une mise en œuvre accélérée des réformes...". Ils soulignent que "l'accès aux services de base (transports, logement, eau, information et télécommunications) n'est pas encore à la hauteur de la demande", que "l'éducation et la santé dont la qualité s'était fortement détériorée durant les années 90, n'ont pas connu d'amélioration notable depuis 2000, que "les réformes sont encore en cours et que la réponse du secteur privé en terme d'offre est encore limitée". "Ainsi, constatent-ils, il n'a pas encore été possible d'amener le taux de croissance annuel du PIB au-delà de 6 %, taux minimum nécessaire pour réduire sensiblement le chômage" <sup>8</sup>.

La pauvreté touche davantage le milieu rural que le milieu urbain. En 1995, les estimations officielles montraient que 70 % des pauvres vivaient en milieu rural et que 30 % de population rurale étaient pauvres (contre 14,7 % en milieu urbain) (MDDR, 2004).

Le recensement général de la population de 1998 confirme l'écart urbain-rural. Il indique que la mortalité infantile est plus élevée en milieu rural (38,2 %0) qu'en milieu urbain (31,4 %0).

L'analphabétisme touche plus le milieu rural (31% des personnes de + de 6 ans) que le milieu urbain (18 %). Le taux d'analphabétisme des femmes en milieu rural (47 %) dépasse de loin celui du milieu urbain (27%). Pour ce qui

est de la malnutrition, elle est plus élevée en milieu rural (7,8 %) qu'en milieu urbain (4,8 %).

Une étude de 2001 (MASSN-PNUD, 2001) a classé les 1541 communes du pays selon leur degré de pauvreté. Elle montre que 177 communes présentent tous les indicateurs d'une "précarité avancée" alors que 230 seraient dans une "situation moyenne" et que 1 131 communes seraient dans une "situation favorable". Les 177 communes les plus pauvres se trouvent principalement dans les zones de montagnes, les zones de steppe et dans la zone Sud du pays. Elles sont toutes classées en zone rurale.

Depuis les années 2000, la pauvreté serait en recul. D'après les estimations officielles, son incidence serait passée de 12,1 % en 2000 à 6,8 % en 2004 (Ministère de la Solidarité et PNUD, 2006).

### **1.3. L'état des ressources naturelles : l'exemple de la dégradation continue des forêts et de la steppe**

La dégradation des ressources naturelles (particulièrement les sols et la végétation naturelle) est un phénomène ancien. L'intensification systématique de leur exploitation durant la période coloniale et l'usage de certaines d'entre elles par des populations paupérisées et en croissance rapide ont entraîné une diminution des surfaces occupées par les forêts, les maquis et les plantes pérennes caractéristiques des zones steppiques (alfa, sparte et armoise). La dégradation s'est accentuée depuis l'indépendance, suite aux sécheresses récurrentes et à l'accroissement des pressions humaines depuis le début des années soixante dix.

Pour ce qui est des forêts, leurs superficies étaient de 3,5 millions d'ha en 1939. Elles sont tombées à 3 millions

d'ha en 1960 et à 2,1 millions d'ha en 2000. De 1963 à 2003, les reboisements ont couvert environ 1 177 000 ha alors que les incendies ont détruit 873 000 ha (74% des superficies reboisées).

Les zones steppiques sont particulièrement touchées par la désertification. Déjà en 1985, un expert, ayant beaucoup travaillé sur les pâturages en Algérie et dans le Maghreb, estimait que le potentiel de production fourragère de la steppe se serait réduit de 75 % entre 1965-1975 et 1985 <sup>9</sup>, les zones dégradées, relativement modestes et localisées dans les années cinquante, s'étant étendues et devenues jointives sur de vastes superficies des zones steppiques (Le Houérou, 1985). Melzi (1993) montre que la phytomasse d'un site à alfa situé sur le piémont nord de l'Atlas Saharien (au nord de Messaad-wilaya de Djelfa) est passée de 6500 à 50 et 1000 kg de matière sèche à l'hectare respectivement en 1968, 1990 et 1992, cette dernière année étant une moyenne du point de vue pluviométrie. Aïdoud (1994), l'un des chercheurs qui a sans doute le plus effectué de suivis longs de la végétation steppique, confirme la baisse sensible de la productivité de la steppe sur longue période. Sur les deux zones qu'il a étudiées (Rogassa dans l'ouest algérien), la couverture par l'alfa est passée de 40 % à 13 % et la couverture de sparte de 47 à 42 % entre 1976-1977 et 1990-1991 (avec une pluviométrie identique pour les deux périodes : 250-300 mm). Sur les 20 millions d'hectares que compterait la steppe algérienne, les documents officiels en recensent 5 millions très fortement dégradés <sup>10</sup>. Mais cette estimation date de 1984. Depuis, le cheptel a continué d'augmenter et plusieurs années de sécheresse sévère se sont succédées. Bédrani et Nedjraoui (2007) notent qu'en 1978, deux tiers des parcours avaient un recouvrement supérieur à 25 % (chiffre-seuil à

signification biologique importante) alors qu'actuellement, seulement 10 % présentent un recouvrement de cet ordre. Ils ajoutent que les formations psammophiles (non consommées par les ruminants), inexistantes en 1978, ont connu une extension due à un ensablement plus important durant la période sécheresse de 1981-1987 et que les vents de sable sont plus fréquents dans la région. Ils affirment, enfin, que ce phénomène a atteint un niveau préoccupant et souvent des seuils de dégradation irréversible sont observés dans ces écosystèmes fragilisés par des pressions anthropiques constantes. Nedjraoui (2001) affirme que le potentiel fourrager est passé de 1,6 milliards UF en 1968 à 533 millions UF en 1996.

Outre les forêts et la steppe, les sols de façon générale connaissent une dégradation avancée du fait de l'érosion hydrique et éolienne. Ainsi, 85 % de la surface totale des terres cultivables est soumise à une dégradation élevée intéressant 6 millions d'hectares. Cela influe fortement sur la mobilisation des ressources en eau du fait de l'envasement des barrages.

## **2. Les causes de l'état actuel**

La dégradation des ressources naturelles – particulièrement les sols et les ressources végétales – et la persistance d'un taux élevé de pauvreté s'expliquent en grande partie par la combinaison de plusieurs facteurs :

- La croissance démographique qui reste forte dans les zones rurales,
- La faiblesse de l'investissement qui explique l'offre d'emplois encore insuffisante dans ces zones,
- L'utilisation peu efficiente des ressources publiques.

La population rurale a régressé en termes relatifs : 69 % en 1966, 60% en 1977, 50% en 1988 et 39% en 2001. Mais elle s'accroît en termes absolus (+ 539 000 entre 1988 et 1998). La population des zones steppiques – les plus menacées par la désertification – a été multipliée par 3,5 entre 1966 et 1998. Parallèlement à cette croissance de la population rurale, la création d'emplois se fait principalement dans les zones urbaines. Dès lors, les populations rurales en état de chômage ou de sous emploi font pression sur les ressources naturelles pour assurer leur subsistance. Les populations riveraines des forêts les surpâturent, celles des zones steppiques font de même tout en accroissant les défrichements pour cultiver les céréales nécessaires à leur consommation et à celle de leurs cheptels.

Les politiques d'investissement public et les politiques d'encouragement à l'investissement privé ont été insuffisantes pour éradiquer le chômage et le sous emploi dans les zones rurales. Les industries dont la multiplication devait absorber de plus en plus les ruraux – dont particulièrement ceux en excédent dans l'agriculture – ont été insuffisamment développées et, souvent, de façon très capitalistique. En effet, après avoir atteint 17,4 % de la population active en 1977, les travailleurs de l'industrie n'en forment plus que 13,2% en 2005 et 14,2% en 2006.

Les investissements publics concernent les infrastructures routières, éducatives, sanitaires, énergétiques. Alors que certaines infrastructures ont été bien développées – comme l'électrification rurale, les écoles, les centres de santé – d'autres le restent peu. Il en va ainsi du réseau routier et de l'infrastructure de télécommunication qui manquent à beaucoup de communes. Or, ces infrastructures sont indispensables au développement économique.

L'agriculture étant le principal secteur pourvoyeur d'emploi dans les zones rurales, des aides - relativement plus importantes que dans les périodes précédentes - ne lui ont été consenties de façon importante que depuis les années 2000. D'après les données officielles, les aides à l'investissement - allouées par le Fonds National de Régulation et de Développement de l'Agriculture (FNRDA<sup>11</sup>) - se sont montées à environ 2,5 milliards d'euros par an durant la période 2000-2007 et ont bénéficié à environ 130 000 à 170 000 agriculteurs (soit 13 à 17% des exploitations agricoles recensées en 2001). Trois remarques sont à faire :

- cette somme ne représente que 3,6 % du PIB. Ce chiffre est à comparer à la part du rural dans la population active totale (40 % en 2006). Il est aussi à comparer au niveau de soutien qu'accordent à leurs agricultures les Etats-Unis (17%), l'Union Européenne (34 %), et des pays comme la Suisse, le Japon, la Norvège et la Corée du Sud où le soutien dépasse 40 %;
- Seulement 59 % de ces ressources ont effectivement été dépensées, ce qui indique les grandes difficultés des agriculteurs à mobiliser les paiements des subventions bénéficiant à leurs projets;
- Une partie - sans doute non négligeable - des subventions a été détournée par le système mafieux. En effet, la presse a révélé quelques scandales liés à la gestion des ressources publiques affectées au développement de l'agriculture et des zones rurales (Tlemçani, 2007), scandales qui ne sont probablement que la partie visible de l'iceberg.

### **3. La politique économique globale et la gouvernance**

La pauvreté persistante d'une partie de la population, l'état de sous développement dans lequel se trouve

l'Algérie, la persistance d'une croissance économique faible, l'incapacité à lutter efficacement contre la dégradation des ressources naturelles trouvent leur explication ultime dans la nature du système politique sous lequel vit le pays depuis son indépendance et dans le type de gouvernance qui en découle.

Contrairement aux époques anciennes où le développement du capitalisme s'est fait sous des systèmes politiques autoritaires peu soucieux de démocratie et de liberté pour le plus grand nombre, en ce début du 21<sup>ème</sup> siècle, un système politique libéral et démocratique qui implique une bonne gouvernance est indispensable au développement économique. En effet, les populations de la plupart des PVD d'aujourd'hui sont dans des situations radicalement différentes des populations européennes des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles (ou même du début du 20<sup>ème</sup> siècle) : plus alphabétisées, plus informées, plus soumises aux modèles de consommation des pays développés, elles disposent aussi d'élites intellectuelles qui ne se contentent pas toujours de servir les puissants (lesquels, par ailleurs, n'arrivent pas à toutes les utiliser).

De ce point de vue, le système politique algérien est formellement de type démocratique : le pluripartisme existe, un parlement est élu régulièrement, une constitution établit les règles du jeu démocratique, affirme la séparation des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire), consacre la liberté de presse et de pensée,...

Dans la réalité, le système politique algérien consacre la main mise d'un petit groupe de privilégiés sur la gestion des richesses nationales. Ce groupe développe, depuis l'indépendance, une idéologie et des politiques de type populiste utilisant la rente pétrolière pour se maintenir au pouvoir. Sauf dans les années soixante dix où ce groupe – alors composé majoritairement de nationalistes – a

développé une velléité d'industrialisation du pays, depuis les années quatre vingt il a maintenu un calme social relatif en redistribuant la rente pétrolière sans en faire un instrument de croissance et de développement.

Les caractéristiques d'une bonne gouvernance qui – seule – peut permettre un décollage rapide et durable de l'économie n'ont jamais été réunies. Ces caractéristiques ont été définies par Kaufmann A. Kraay et M.Mastruzzi (2006) qui les déclinent sous forme de six indicateurs de six dimensions de la gouvernance, ces dernières étant :

- La participation et la responsabilité,
- La stabilité politique et l'absence de violence,
- L'efficacité des services gouvernementaux et des services publics,
- La qualité de la régulation,
- L'Etat de droit
- Le contrôle de la corruption.
- En Algérie, actuellement, aucun de ces indicateurs ne présente un niveau suffisant ainsi que le montrent Bédrani et Bouyacoub (2007).

## **Conclusion**

Bien que placée dans des conditions climatiques relativement difficiles, l'agriculture algérienne présente des potentialités encore inexploitées dont la mise en valeur lui permettrait de diminuer sensiblement sa dépendance alimentaire, même si on peut admettre que le déficit alimentaire présente un caractère structurel. Le développement rural a bénéficié de la redistribution de la rente pétrolière mais celle-ci a des effets pervers qui bloquent le développement global du pays à la fois sur le plan économique, social et politique. L'argent facile de la rente n'incite pas les groupes politiquement dominants à

créer une économie de production et à pratiquer une bonne gouvernance globale.

### References'

1. Pour les "produits alimentaires et boissons non alcoolisées". Le tabac et les boissons alcoolisées représentent en France 2,7 % du budget du ménage moyen. Les plus hauts revenus consacrent seulement 13,1 % de leurs dépenses de consommation au poste "produits alimentaires et boissons non alcoolisées". Pour les plus bas reveni le taux est de 17,5 % (source : [http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle\\_fiche.asp?ref\\_id=NATSOS05108&tab\\_id=80](http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATSOS05108&tab_id=80))
2. Source : [http://statbel.fgov.be/press/pr049\\_fr.asp](http://statbel.fgov.be/press/pr049_fr.asp)
3. Source : <http://www.recherche>
4. Source: [http://hdr.undp.org/hdr2006/statistics/countries/data\\_sheets/cty\\_ds\\_DZA.html](http://hdr.undp.org/hdr2006/statistics/countries/data_sheets/cty_ds_DZA.html)
5. Dans beaucoup de régions du pays, il est souvent difficile de trouver de la main-d'œuvre agricole, surtout aux moments de pointes de travaux. Cela est un indice au moins du fait de l'inexistence de l'extrême pauvreté.
6. qui s'apparentent plutôt au chantier de chômage.
7. Source: <http://www.ilo.org/public/french/region/afpro/algiers/country/algerie/index.htm>
8. Cité par Bouyacoub (2006b).
9. Autrement dit, "la capacité de charge de la steppe algérienne n'est plus qu'un quart" en 1985 par rapport à 1975! (Le Houérou, 1985).
10. "Très fortement dégradés" signifie ne produisant pas, ou très peu, d'unités fourragères (inférieur à 50 UF/ha ?).
11. Le FNRDA est le plus important fonds d'aide à l'agriculture. Mais il y en a d'autres : le Fonds National de Mise en Valeur des Terres par la Concession, le Fonds du Pastoralisme et de la lutte contre la Désertification, le Fonds de Lutte Contre les Zoonoses,...

### *Annexes*

#### *Les indicateurs de la gouvernance (End-2005 – Percentile Rank)*

	VA	PS	GE	RD	RL	CC
<b>Allemagne</b>	<b>94</b>	<b>67</b>	<b>90</b>	<b>90</b>	<b>94</b>	<b>94</b>
<b>Afrique du Nord</b>						
Algérie	25	18	43	26	32	42
Maroc	27	32	48	39	52	55
Tunisie	19	50	67	51	58	60
Mauritanie	20	35	49	49	38	50
Libye	1	56	56	7	31	20
Egypte	18	21	43	35	55	43
<b>Moyen Orient</b>						
Jordanie	28	36	58	58	62	66
Koweït	33	49	66	64	65	75
Irak	9	1	6	17	4	6
Syrie	6	20	9	10	43	37
Palestine (WB)	14	5	11	13	39	10
Liban	29	16	46	44	44	45
<b>Péninsule arabique</b>						
Bahreïn	25	37	67	70	71	71
Oman	23	73	68	66	71	73
Emirats arabes unis	21	65	69	65	67	83
Qatar	27	75	70	60	80	78
Arabie Saoudite	4	26	42	52	57	63
Yemen	21	7	18	4	13	34
<b>Autres pays arabes</b>						
Djibouti	26	25	22	19	21	33
Soudan	3	3	8	8	3	2
Comores	39	33	2	6	17	19
Somalie	2	0	0	0	0	0
Somalie	2	0	0	0	0	0

Source : World Wide Governance Indicators -  
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/WBI/EXTWBIGOVAN>  
 TCOR/

Voice and Accountability	VA
Political Stability	PS
Government Effectiveness	GE
Regulatory Quality	RQ
Rule of Law	RL
Control of Corruption	CC

